

Les études du réseau de chaleur

Les études du réseau de chaleur de Le Mans Métropole ont bénéficié d'une aide financière via le Fonds européen de développement régional (Feder). La subvention a été accordée dans le cadre du programme 2014-2020.

Page modifiée le mardi 8 septembre 2020 • Données Le Mans Métropole

Projet



© Le Mans Métropole

Les études pré-opérationnelles du réseau de chaleur consistent en une **mission d'assistance** pour aider Le Mans Métropole à définir le mode de gestion à la passation du contrat d'exploitation.

Cela concerne l'exploitation de l'Unité de traitement et de valorisation énergétique des déchets (Uved) et de l'installation de maturation et d'élaboration des mâchefers. De même pour l'exploitation des réseaux de chaleur du territoire, raccordés ou non à l'Uved, et leur potentiel de développement.

Objectif

Avec ce projet, Le Mans Métropole entend réduire les charges de chauffage des habitants et les stabiliser à moyen et long terme.

Il s'agit aussi d'examiner les conditions et les impacts d'une **valorisation thermique** de l'énergie produite par l'usine d'incinération et du développement d'autres énergies renouvelables.

Action

Dans le contexte de projet de raccordement des réseaux de chaleur à l'Uved et du développement important des réseaux à l'échelle du territoire, Le Mans Métropole a souhaité se faire assister par un bureau d'études. La mission consiste en plusieurs points.

- Aider à la finalisation des choix de développement de la distribution de chaleur sur le territoire,
- définir les procédures de la commande publique jusqu'à l'attribution de la délégation de service public et les meilleures conditions économiques pour chacune des activités,
- suivre le contrat de délégation de service public sur les deux premières années de vie, à partir de la date de prise en main des installations.

Maîtrise d'ouvrage

Ces études ont été commandées par la communauté urbaine Le Mans Métropole.

Calendrier

Les études pré-opérationnelles pour le réseau de chaleur sont réalisées sur la période 2015-2020.

Montant

Le coût de ces études s'élève à 188 500 € hors taxes.

Partenariat

Le montant de la participation européenne du Feder est de 37 700 €, soit une part restante de 150 800 € pour Le Mans Métropole.

37700 €

d'aide européenne

C'est la subvention accordée par le Feder pour les études pré-opérationnelles du réseau de chaleur.



**CE PROJET EST COFINANCÉ PAR
LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL**



© Ville du Mans